

Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social (DEAES)

L'accompagnant éducatif et social réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.



L'ACPPAV vous accueille dans un cadre moderne et dynamique

- Salles connectées
- Centres de documentation et de ressources
- Salles techniques



Formation accessible :

- En contrat d'apprentissage
- En contrat de professionnalisation
- En formation continue
- Aux salariés et demandeurs d'emploi

Durée de la formation comprise entre 10 et 24 mois

Ensemble construisons et réalisons votre projet professionnel



ACPPAV
Le Technoparc
14 rue Gustave Eiffel
78306 POISSY Cedex
Tél. 01 39 22 10 60
Fax. 01 39 22 10 50



ACPPAV
Centre Hoche
25 rue Hoche
91260 JUVISY-sur-ORGE
Tél. 01 69 21 92 16
Fax. 01 69 21 07 60



Une formation et un métier

► Déroulement de la formation

5 domaines de formation qui correspondent à l'acquisition des compétences du diplôme :

- **DF1** « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne » (112h)
- **DF2** « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité » (91h)
- **DF3** « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne (105h)
- **DF4** « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147h)
- **DF5** « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne (91h)

En établissement

L'apprenant développera ses compétences professionnelles en collaboration avec un tuteur, en stage ou en contrat d'alternance

Vous apprenez de façon théorique et pratique des techniques professionnelles

► Conditions d'inscription

- Avoir 17 ans le jour de la rentrée (aucun diplôme n'est exigé)
- Dossier de candidature
- Epreuve orale d'admission (entretien avec un formateur et un professionnel)

Dispense / Allègement de formation (nous consulter)

Frais de dossier à la charge des étudiants :
90 € pour la formation continue (hors parcours conventionnés) et les contrats de professionnalisation.
Gratuité en contrat d'apprentissage.

Pour tout renseignement ou demande d'inscription, contacter :

- l'ACPPAV de Poissy au 01 39 22 10 60
accueilpoissy@acppav.org
- l'ACPPAV de Juvisy au 01 69 21 92 16
accueiljuvisy@acppav.org

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

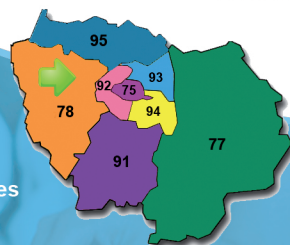


► Etablissements de formation en milieu professionnel

- Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD),
- Services d'aide à la personne (SAP),
- Services polyvalents de soins et d'aide à domicile (SPASAD),
- Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)...),
- Etablissement social ou médico-social
- Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD),
- Maisons d'accueil spécialisées (MAS),
- Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS),
- Foyers d'accueil médicalisés (FAM),
- Instituts médico-éducatifs (IME),
- Des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP),
- Des maisons d'enfant à caractère social (MECS)...)
- Structures d'accueil de la petite enfance,
- Etablissements d'enseignement et de formation, d'emploi et d'activités culturelles.

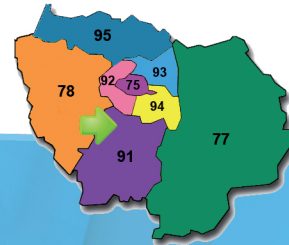
► Les fonctions

- Dans le cadre de ses missions, en lien avec une équipe pluri-professionnelle il participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés dans le respect de la personne, de ses choix et de son consentement,
- Il établit une relation attentive et bienveillante de proximité, Il accompagne la personne dans la réalisation des actes de la vie quotidienne et participe à l'entretien de son cadre de vie,
- Il soutient et favorise la communication et l'expression de la personne,
- La profession d'AES constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social.



Accès au site de POISSY :

Stations RER : Poissy, Achères-Ville.
RER ligne A - Correspondance avec bus.
Stations Bus :
Lignes 54, 05, 16, A2.



Accès au site de JUVISY :

Station RER : Juvisy-sur-Orge.
A 16 minutes de la Gare d'Austerlitz,
A 20 minutes de la Gare de Lyon,
RER ligne C ou RER ligne D,
Sortir côté Condorcet.

<http://www.acppav.org>

